

INSTITUTIONS: un service de développement économique mutualisé à Nevers

[NEVERS AGGLOMERATION](#) / **T** : 03.86.61.81.60 et la [COMMUNE DE NEVERS](#) / **T** : 03.86.71.62.71 mettent en commun un service de développement commercial. Il s'agit d'un nouveau service de développement et d'attractivité du commerce et de l'artisanat de proximité créé par Nevers Agglomération et mutualisé avec la Ville. Les communautés de communes ont de nouvelles compétences dans le cadre de la loi NOTRe. La création de ce service a été validée en avril par les élus communautaires. www.agglo-nevers.net / www.nevers.fr